# LE CESE A VOTE SON AVIS "LES ADDICTIONS"

PUBLIÉ LE 24/06/2015

En dépit de la répétition de messages de prévention, les résultats de la lutte contre les addictions sont plus que contrastés : le ministère de la Santé affirme dans un rapport de 2014 que plus de 100.000 décès par an en France, soit près d'un décès sur six, sont dus à la consommation de substances psychoactives. Les mécanismes des addictions, la dangerosité de produits licites, leurs coûts économiques, sociaux et sanitaires sont sous-estimés par la population, alors même que leurs dommages sont évitables.

Dans ce contexte alarmant, et alors qu'une session spéciale de l'Assemblée Générale des Nations Unies (Ungass) dédiée à la question des politiques en matière de drogues devrait se tenir en 2016, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) formule dans son avis des préconisations concrètes afin de contribuer à une meilleure compréhension des addictions comme maladie et remédier au problème de société et de santé publique qu'elles représentent.

L'avis *Les addictions* a été présenté le 24 juin par sa rapporteure Gisèle Ballaloud (groupe des personnalités qualifiées), en présence du Président de la section des affaires sociales et de la santé, François Fondard. ), et adopté par l'Assemblée Plénière du CESE avec 111 votes pour, 1 contre et 51 abstentions.

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026